

# FRESNES INFOS



"Carrefour de l'Artois"

Bulletin communal - Numéro 271

Octobre 2019

## Edito

Voilà l'automne et déjà le mois d'octobre. L'éditorial de ce mois est consacré à la fermeture des trésoreries de proximité. D'ici un ou deux ans, les trésoreries de Vitry-en-Artois, Marquion et Vimy vont fermer. Seule subsistera la trésorerie d'Arras pour notre secteur.

Sous l'impulsion du ministère de l'Action et des Comptes publics, un projet de restructuration est lancé avec la fermeture programmée des trésoreries locales. Les services chargés de la comptabilité et des finances des collectivités et établissements publics seront recentrés sur seulement quelques communes. Les habitants de notre territoire qui rencontrent des difficultés financières ont besoin de relations de proximité avec les services fiscaux pour pouvoir expliquer leur situation et négocier des étalements de paiement. Pour les collectivités, il en est de même, les entreprises avec lesquelles nous travaillons seront également impactées.

Ces fermetures sont donc lourdes de conséquences pour les usagers et toutes les structures publiques. L'Association des Maires de France, l'Association des Maires Ruraux de France sont opposées à ces fermetures considérant que le principe de l'égalité d'accès aux services publics pour tous sur l'ensemble du territoire doit être respecté.

Le conseil municipal du 30 septembre votera également une motion pour s'opposer à cette fermeture. Il va également délibérer sur les travaux de fin d'année et les projets du premier trimestre 2020. Ces informations vous seront communiquées dans le Fresnes Infos de novembre.

Je vous souhaite une bonne lecture du bulletin municipal.

Le Maire,

Vice Président  
de la CC Osartis-Marquion,

André Lacroix



« *L'automne est le printemps  
de l'hiver* »

Henri de Toulouse Lautrec  
(1864-1901)

## Dans ce numéro

- Rappel : date des encombrants
- Repas des aînés 2019
- Fresnes Animation
- Réglementation sur les haies
- Vente des calendriers 2020
- Monoxyde de carbone
- Campagne de vaccination
- Vigipirate école
- Analyse de l'eau
- Compteurs d'eau

# Rappel : ramassage des encombrants

Ramassage des encombrants du 2ème semestre 2019 à Fresnes-les-Montauban :

**jeudi 17 octobre 2019 à partir de 6 heures du matin**



## Repas des aînés 2019

Le repas des aînés sera organisé **le samedi 7 décembre 2019** à partir de 12 heures à l'hôtel-restaurant l'Aquarium. Un bulletin d'inscription paraîtra dans le Fresnes-Infos de novembre. **Les inscriptions seront prises en compte jusqu'au vendredi 22 novembre 2019 inclus.**

## Fresnes Animation organise le samedi 2 novembre

- **Une bourse aux jouets, puériculture et vêtements enfants : le matin de 9 heures à 13 heures** (installation dès 8 heures) à la salle des fêtes de Fresnes-les-Montauban. Tarif : 4euros par table. Inscription au **06 80 92 14 84** ou sur **fresnesanimation@yahoo.com**
- **Un spectacle et un goûter** offerts aux enfants de la commune à la salle des fêtes **à 16 heures**
- Un flyer sera distribué dans les boîtes aux lettres par Fresnes Animation

## Réglementation sur les haies



Articles 671, 672 et 673 du Code Civil : les arbres et arbustes s'ils ont une hauteur supérieure à 2 m doivent être plantés à une distance minimale de 2 m de la limite de propriété, si la hauteur est inférieure à 2m on retient une distance minimale de 0,50m. La distance de plantation se calcule de la limite séparative au centre de l'arbre. La hauteur se mesure du sol à la pointe de la plante.

### Quelques précisions :

- Le propriétaire d'une haie est tenu d'élaguer les branches qui dépasseraient la limite de propriété (le voisin n'y est pas autorisé).
- Votre voisin peut couper lui-même les racines qui dépasseraient la limite de propriété
- Votre voisin ne peut pas cueillir de fruits sur votre arbre, cependant les fruits tombés sur son terrain lui appartiennent.

# Calendriers 2020

- **Calendrier des pompiers**

La collecte relative aux calendriers 2019 organisée par les sapeurs-pompiers de Vitry en Artois se déroulera du **1er octobre au 21 décembre 2019 les jours ouvrés ainsi que le dimanche matin jusque 13 heures**

- **Calendrier de la société Wiart**

Les salariés de la société WIART passent au domicile des habitants **à partir de 16 heures et jusque 20 heures, à partir d'octobre 2019** Sur le recto du calendrier est inscrit « Votre service de nettoyage vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année ». Il n'est pas écrit « service encombrants ». Sur le verso du calendrier, en bas et à droite est soit imprimé « le personnel de la SASU WIART », soit le cachet de la société SASU WIART. En aucun cas cette mention n'est manuscrite.

## Monoxyde de carbone

Campagne de prévention et d'information sur le risque d'intoxication au monoxyde de carbone année 2019. Chaque année, dans la région Nord Pas De Calais le monoxyde de carbone est en moyenne à l'origine de 40 décès et de 1000 hospitalisations par an.



Les causes d'intoxication sont accentuées par les défauts d'entretien des appareils de chauffage, des chauffages d'appoint et par les phénomènes météorologiques comme le froid intense et le brouillard. Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore. Ce combustible a une densité voisine de l'air. Sa présence résulte d'une combustion incomplète, quel que soit le combustible utilisé : bois, charbon, butane, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane. Faites contrôler vos appareils de chauffage par un professionnel qualifié avant l'hiver. Faites ramoner les cheminées par un professionnel tous les ans, vérifiez que l'évacuation des produits de combustion et que la ventilation de la pièce où est installé l'appareil de chauffage sont conformes. En cas d'accident au monoxyde de carbone, aérez immédiatement les locaux, appelez les pompiers au 18 et le SAMU au 15.

## Campagne de vaccination



### ***PROFITEZ DE LA VIE, EVITEZ LA GRIPPE***

La campagne d'incitation à la vaccination antigrippale pour les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes atteintes d'affections de longue durée se déroule de début octobre au 31 décembre 2019.

Cette campagne organisée par la caisse primaire d'assurance maladie, permet aux assurés sociaux du régime général de bénéficier de la prise en charge à 100% du vaccin antigrippal. Pour plus de renseignement, contacter votre C.P.A.M ou votre médecin traitant.

# Plan Vigipirate et plan de prévention à l'école

Pour des raisons de sécurité et pour être en adéquation avec les recommandations du plan Vigipirate, les portes de l'école seront fermées pendant les cours. Le stationnement des véhicules devant l'école ou rue de l'église est strictement interdit. Les véhicules devront être garés impérativement sur le parking de l'église ou le parking de la salle des fêtes. La grille de la cours d'école sera également fermée pendant les cours, ainsi que le portail devant le bâtiment préfabriqué.

## Analyse de l'eau



Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés, eau de minéralisation importante, résultats chimiques satisfaisants.

Suite à l'arrêté préfectoral du 25 octobre 2012 concernant la teneur en ions perchlorates, l'eau de réseau à Fresnes Les Montauban est soumise à la restriction d'usage et ne doit pas être consommée par les nourrissons de moins de 6 mois.

Dernier prélèvement : **Taux de Nitrates = 35,4mg/l** (Norme 50 mg/l),

Résultats d'analyses affichés en mairie.

## Compteurs et factures d'eau

Quelques conseils pour éviter les « mauvaises surprises » de la facture d'eau :

- pensez à vérifier périodiquement vos consommations d'eau (au moins une fois par saison, soit 4 fois par an)
- comparez vos consommations semestrielles et annuelles.
- fermez tous les robinets et observez votre compteur : aucun débit ne doit être enregistré.
- réparez au plus vite toute fuite même minime : chasse d'eau, robinet qui goutte etc....
- contrôlez les fosses pour les compteurs d'eau extérieurs et mettez en place une protection sur le compteur contre le gel en hiver.



Nous sommes toujours en alerte sécheresse, les niveaux des nappes phréatiques sont anormalement bas. Soyons vigilants sur l'utilisation de l'eau et sur les fuites éventuelles dans les habitations.

## Etat civil



**Elle nous a quittés** : Gilberte ZAPARTY le 23 septembre 2019

**Il est né** : Samuel GÉRARD le 17 septembre 2019

### AGENDA DU MOIS

Messe à Fresnes-les-Montauban : **mardi 29 octobre à 19 heures**

## Nous contacter

MAIRIE

1, rue de l'Eglise

62490 FRESNES LES MONTANBAN

📞 03 21 50 21 21

✉ [mairie@fresneslesmontauban.fr](mailto:mairie@fresneslesmontauban.fr)

@ [www.fresneslesmontauban.fr](http://www.fresneslesmontauban.fr)